



Point d'étape sur les relations avec Jersey

Saint-Malo de la Lande, 11 juillet 2020

Pourquoi une réunion aujourd'hui ?

- Nous nous étions engagés à vous tenir au courant de l'évolution de la situation en février dernier:
 - Pas d'avancée de la « révision/ modernisation » du Traité
 - Retour suite au nombreux articles de Jersey tendant à discréditer les français en se basant sur des exemples uniquement normands
 - Le CRPMEM a réagit pour éviter l'enlisement de la situation et pour stopper une campagne populiste dans l'opinion de Jersey → publication d'un communiqué de presse



Déclarations contre lesquelles le CRPMEM s'est élevé

- <https://jerseyeveningpost.com/news/2016/06/25/leave-result-is-exactly-what-we-wanted-islands-fishermen/>
- <https://jerseyeveningpost.com/news/2018/07/15/hard-brex-it-is-best-for-fishermen/>
- <https://jerseyeveningpost.com/news/2018/07/16/french-fishing-deal-needs-to-happen-before-brex-it/>
- <https://jerseyeveningpost.com/news/2019/01/18/fishermen-have-no-deal-brex-it-exporting-concerns/>
- <https://jerseyeveningpost.com/news/2020/02/12/fishermen-plan-protest-to-take-back-control/>
- <https://jerseyeveningpost.com/news/2020/02/15/fishing-protest-in-royal-square/>
- <https://jerseyeveningpost.com/news/2020/03/31/fishermen-humbled-by-the-support-for-industry-in-crisis/>
- <https://jerseyeveningpost.com/news/2020/05/15/anger-as-french-boat-plunders-important-local-fishing-grounds/>
- <https://jerseyeveningpost.com/news/2020/06/16/french-accuse-island-fishing-president-of-fake-news/>



Contexte des négociations actuelles

Base du Traité = révision tous les 10 ans

- En 2010: accord de toutes les parties pour continuer sans révision
- 2017 : Brexit – Depuis, le président du JFA demande la révision du Traité

Volonté de Jersey = récupérer la souveraineté dans leurs eaux

- Dénonciation de l'effondrement de certains stocks (CSJ, Homard, dorade...)
- Accusation de l'augmentation de l'effort de pêche français
- Crainte des reports de pêche liés au Brexit (gros navires)

Accord FR/JE sur :

- Mise en place d'un permis spécifique dans les eaux JE contingentés à l'existant (nombre de navires fréquentant réellement les eaux JE)

Désaccord FR/JE sur :

- Identification des navires fréquentant les eaux JE
- Le choix de l'Etat qui attribue les permis (soit Jersey, soit la France après validation en CAM)

Objectifs de Jersey

- Limitation du nombre de navires français dans ses eaux

Constat « scientifique » de stocks surexploités
(ex homard et coquille Saint-Jacques)

→ **Accusation de surpêche par les navires français**

Demande de réviser le Traité

Proposition de mise en place d'un permis spécifique aux eaux de Jersey

→ Délivré par les autorités jersiaises et contingenté « à l'existant »

POUR RAPPEL : les négociateurs ultimes sont la DPMA en France et le Sea Fisheries (Etat de Jersey)

Evolution du nombre de permis Baie de Granville

Contingents:

Arrêté du 2 décembre 2005

- Permis d'accès : 390 Bretons + 231 Normands
- Permis d'activité : 52 Bretons + 65 Normands

Arrêté du 27 août 2015

- Permis d'accès : 331 Bretons + 214 Normands
- Permis d'activité : 29 Bretons + 53 Normands

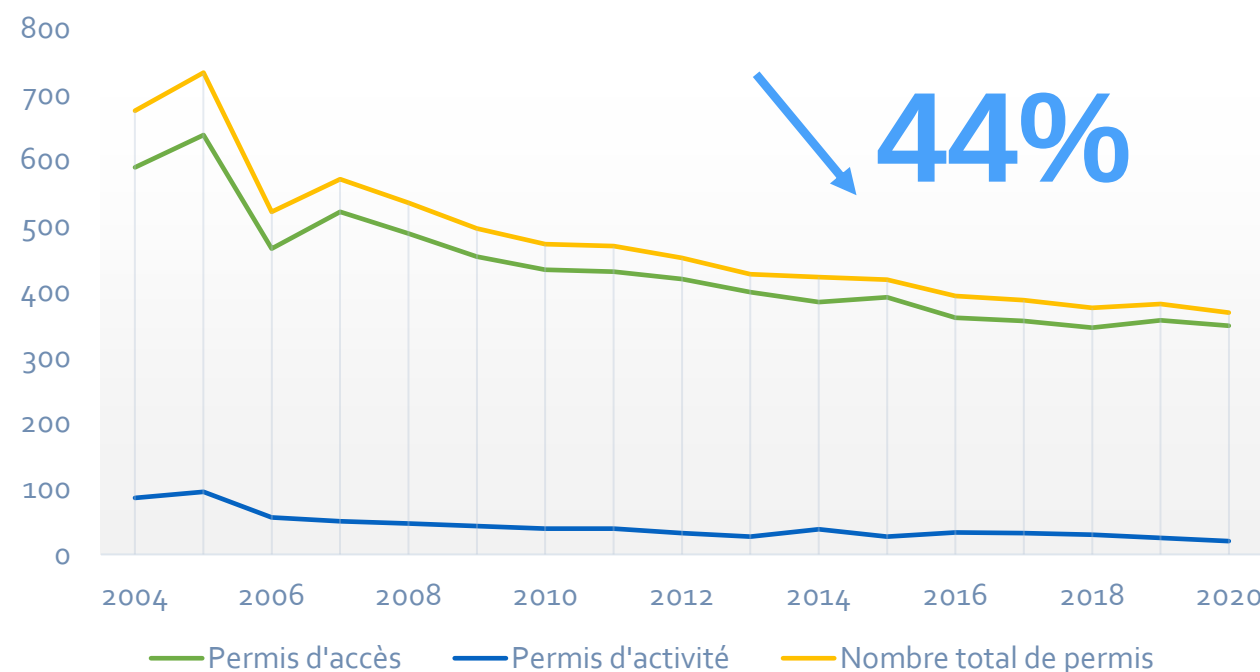
Arrêté du 30 janvier 2020

- Permis : 244 Bretons + 166 Normands

2 types de permis:

- **Accès** : port d'exploitation entre Paimpol et Diélette
- **Activité** : Port d'exploitation extérieur à la zone Paimpol Diélette

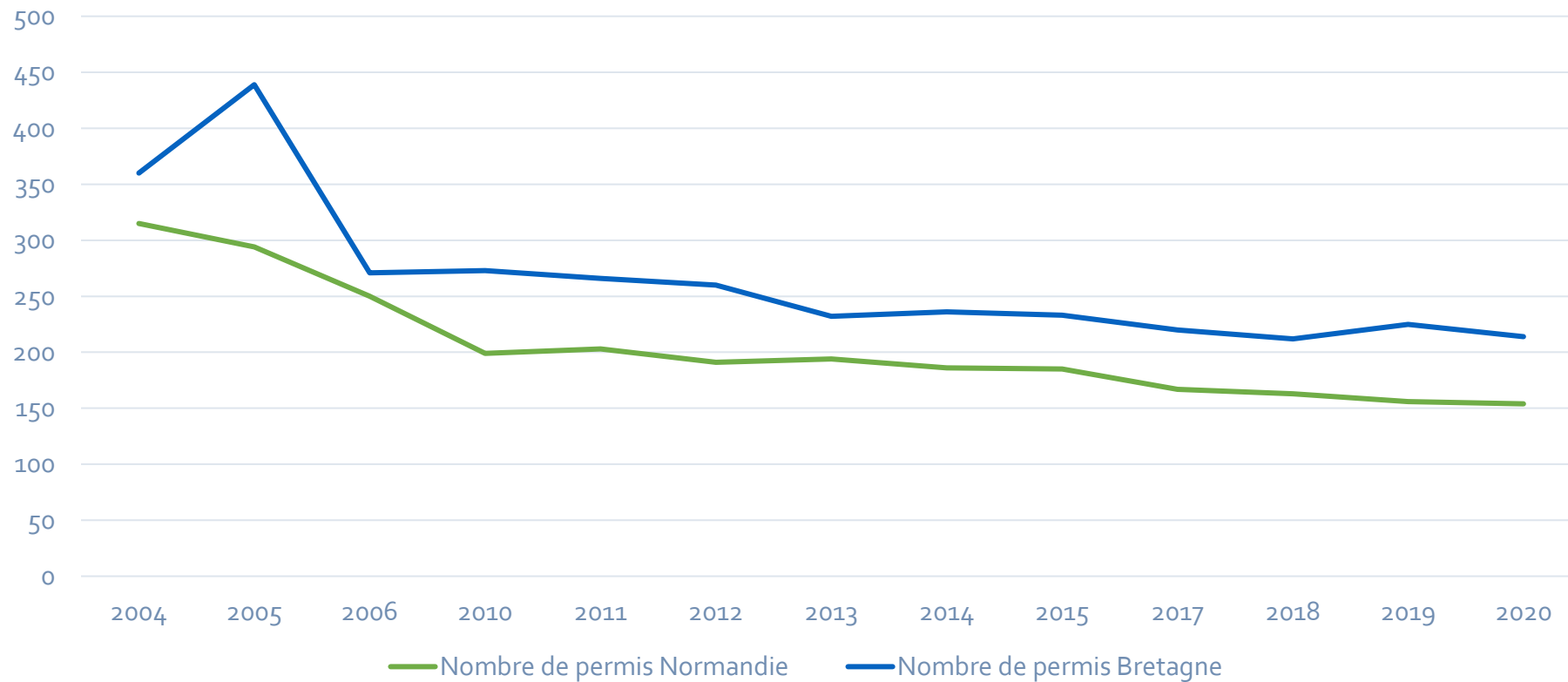
Evolution du nombre total de permis Baie de Granville



Les permis sont attribués par l'Etat du pavillon du navire

Evolution du nombre de permis Baie de Granville

Répartition des permis entre Bretagne et Normandie



Identification des navires fréquentant les eaux de Jersey

Jersey

Données mobilisées

- Navires géolocalisés : VMS
- Navires non-géolocalisés : localisation des navires contrôlés ou observés lors des marées de contrôles (sea fisheries)

→ **84 navires français** ont été identifiés en 2018 par les autorités jersiaises

71 géolocalisés

13 non-géolocalisés

CRPMEM de Normandie

Données mobilisées

- Navires géolocalisés : VMS
- Navires non-géolocalisés : enquêtes VALPENA ou par défaut autres données déclaratives disponibles

→ **127 navires normands** dont 114 identifiés avec certitude

37 géolocalisés

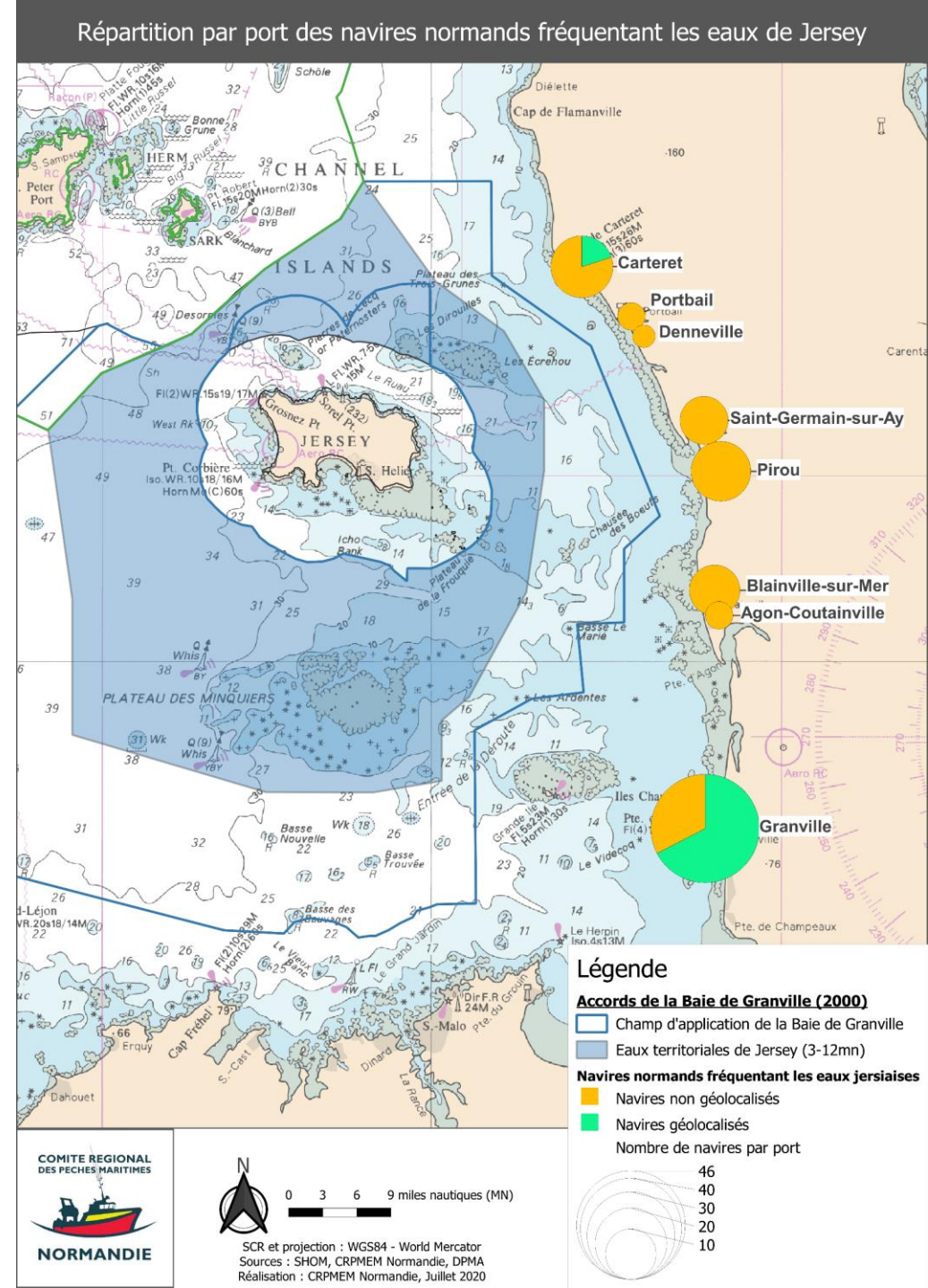
90 non-géolocalisés

Identification des navires fréquentant les eaux de Jersey

- Le désaccord sur le nombre de navires non géolocalisés.
- VMS obligatoire dans les eaux de la Baie de Granville en discussion depuis longtemps
- Commission Administrative Mixte du 28/02/2019 : ok pour rendre la géolocalisation obligatoire pour tous les navires fréquentant la Baie de Granville
- Un projet d'arrêté sera présenté pour avis lors du prochain bureau du CNPMMEM → mise en vigueur à partir de 2021

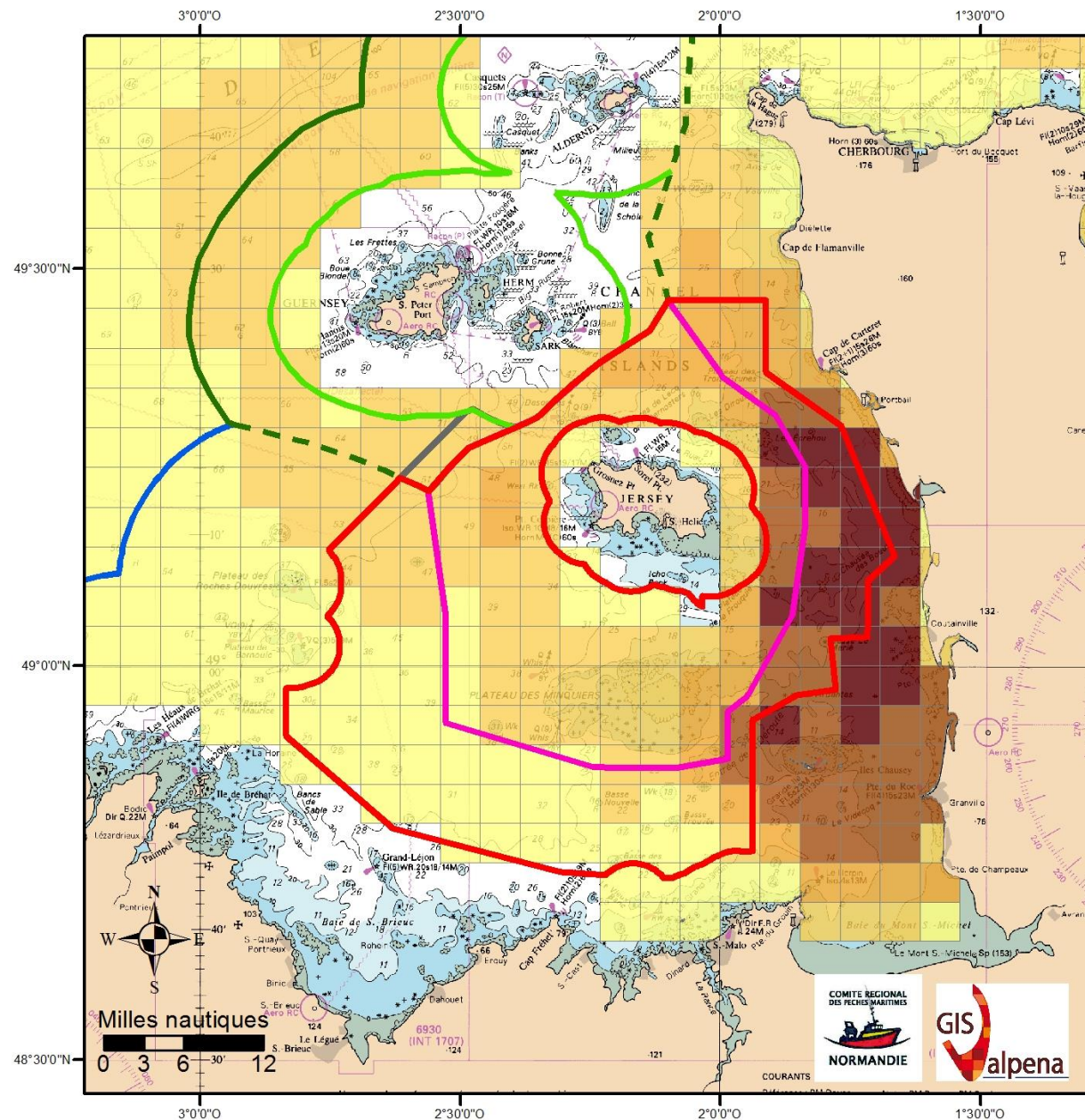
Port/cale d'origine des navires fréquentant les eaux JE

- Navires répartis sur l'ensemble de la côte
- Majorité de navires non géolocalisés



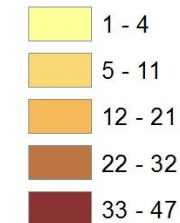
Indicateur de densité VALPENA de l'activité de pêche 2017 des navires normands disposant d'un permis Baie de Granville

Données VALPENA - Année d'activité 2017
Nombre de permis Baie de Granville : 171 (à vérifier)



Indice de densité

Nombre de navires par maille



Limites administratives et accords de pêche

- Champ d'application des accords de la Baie de Granville
- Limites des eaux territoriales de Jersey
- Limite des 12 milles de Guernesey et Aurigny
- Limite des 6 milles de Guernesey, Sercq et Aurigny
- Annexe aux accords de la Baie de Granville (Etat de Sercq)
- Limite des 12 milles français
- Accords de pêche France / Royaume-Uni (1992)

Projection : WGS84 - Mercator

Carte (SHOM)

Réalisation : CRPMEM Normandie, janvier 2020

Les produits dérivés maritimes proposés issus des fichiers des cartes marines du SHOM ne sont pas utilisables pour la navigation maritime. Ils ne remplacent pas les produits officiels d'un service hydrographique. Ces produits dérivés n'ont pas fait l'objet de vérification de la part du SHOM.



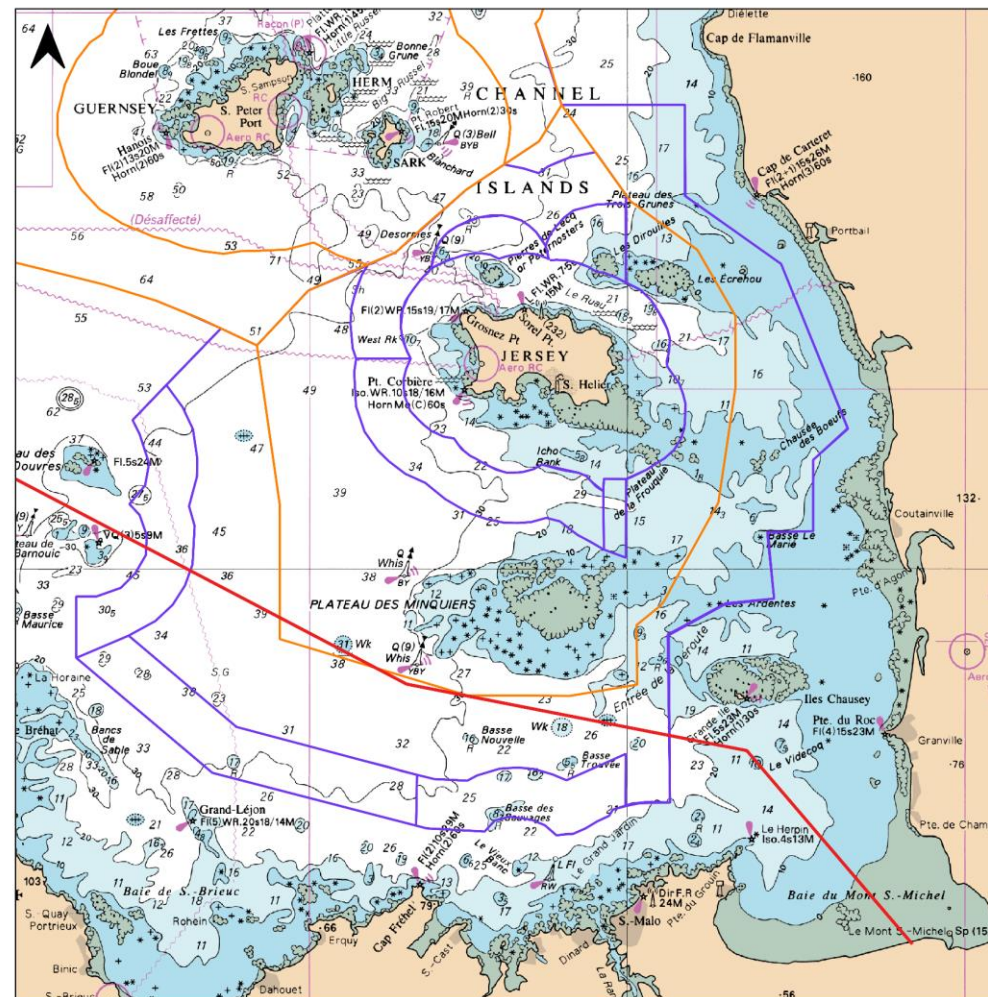
Cas de la Bretagne

Différences de gouvernance entre Bretagne et Normandie
→ stratégie différente sur la définition de contingents

Manque d'unité nationale face à Jersey

Remise en cause du prolongement de la ligne de partage de compétences Normandie/ Bretagne

Limite administrative entre la Bretagne et la Normandie



- Limites administratives
- Accords de la Baie de Granville
- Limite administrative entre la Bretagne et la Normandie



Les produits dérivés maritimes issus des fichiers des cartes marines du SHOM ne sont pas utilisables pour la navigation maritime. Ils ne remplacent pas les produits officiels d'un service hydrographique. Ces produits n'ont pas fait l'objet de validation de la part du SHOM.

Réalisation : CRPMEM de Normandie, juillet 2020
Projection : WGS 84
Sources : SHOM, CRPMEM Normandie

Nos points d'accord avec Jersey



○ Limiter la Baie de Granville aux seuls riverains

○ Ne pas accepter les reports d'efforts supplémentaires en Baie de Granville

○ Modifier le traité sur les accords CCM/ CAM → décision par vote

○ Appuyer Jersey pour un accès privilégié à nos ports

○ Accélérer la mise en place de règlements communs par espèce

○ Poursuivre le travail d'échange collaboratif et scientifique

Conclusion

Contexte de Brexit :

- la France et Jersey ont conscience du besoin de faire évoluer la situation

Remise en cause du principe de fonctionnement du Traité

- Commission Consultative Mixte (CCM) : lieu d'échanges entre les différents acteurs de la Baie de Granville
- Commission Administrative Mixte (CAM): organe décisionnel de la Baie de Granville

Dénonciation du Traité:

- Permis d'accès aux eaux de Jersey accordés par Jersey (// Guernesey)
- Incertitudes sur les conditions de débarque en France pour Jersey (dépendra de l'accord Brexit sur la pêche)
- Plus d'accords bilatéraux → Dépendra de l'UE

Conclusion

- Plusieurs choix s'offrent à nous:

Maintien d'une CCM/ CAM stricte

- Respect du Traité
- Risque de blocage avec le JFA

Abandon de la CCM/ CAM

- Permet de renouer le dialogue avec JFA
- Entraîne la mort du Traité

Organisation d'une réunion informelle entre pêcheurs (sans le CRPM)

- Permet de renouer le dialogue
- Risque de division en interne
- Risque de manipulation par Jersey

Organisation d'une CCM formelle avec une délégation de pêcheurs

- Maintien du Traité
- Réunion en parallèle qui permet de renouer le contact entre pêcheurs



**Merci pour
votre attention**